

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS	Département
	Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE STATIONNEMENT D'UNE BENNE 11 RUE DE SAINTONGE - VENDREDI 14 JUIN 2024 Arrêté n°2024/148		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;

VU la demande en date du jeudi 13 juin 2024, de La société Daniel MOQUET – Z.A.E de la Fossette - 9 rue André-Marie Ampère - 14440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE, afin de stationner une benne le vendredi 14 juin 2024 devant le 11 rue de Saintonge à Ifs.

CONSIDERANT la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

ARRETE

Article 1 La société Daniel MOQUET est autorisée à installer une benne de 10m² devant le 11 rue de Saintonge à Ifs, le vendredi 14 juin 2024.

Article 2 La société Daniel MOQUET sera tenue de régler une redevance d'occupation du domaine public communal selon la délibération en vigueur du Conseil Municipal soit 2€70 euros (0.27€ x m² x jour) pour la durée fixée.

Article 3 Un titre de recette sera émis à La société Daniel MOQUET Z.A.E de la Fossette - 9 rue André-Marie Ampère - 14440 DOUVRES-LA-DELIVRANDE - SIRET 79091740500025 par la Trésorerie Municipale de Caen pour le paiement de cette redevance.

Article 4 Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Le Pôle Cadre de Vie Urbanisme et Environnement ;
- Le Service Finances de la ville d'Ifs ;
- La société Daniel MOQUET.

Fait à Ifs, le 13 juin 2024

Notifié le :

Signature :

Guilliam Durand



Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE